

Discours du Maroc lors d'une réunion conjointe du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille et du Programme de renforcement des capacités des organes conventionnels du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

37e session, 7 décembre 2023

Merci beaucoup Monsieur le Président,

Cher Monsieur le Directeur, cher Mahaman, Vos Excellences, Mesdames et Messieurs honorables membres du Comité.

Je tiens d'abord avant tout à remercier le Comité sur les travailleurs migrants pour l'organisation de cette importante rencontre. Le Maroc avait déjà eu l'opportunité, vous vous en rappelez, d'intervenir ici même dans votre enceinte, l'enceinte de ce Comité, en marge de son examen périodique le printemps dernier, au cours duquel nous avons abordé de nombreuses questions, et que bien sûr, auquel nous attachons beaucoup d'importance, nos relations avec votre Comité, Monsieur le Président.

C'est dire aussi la prévalence et l'importance donc des relations que le Maroc souhaite renforcer davantage avec votre Comité. L'addition, si ce n'est l'Union, qui doit s'établir entre les objectifs assignés par les ODD, le Pacte mondial pour les migrations, adopté à Marrakech comme vous le savez en 2018, et la Convention sur les travailleurs migrants nous donne amplement des outils pour faire face aux impacts du changement climatique sur les droits de l'homme des migrants.

Ce mélange positif d'instruments contraignants et de la coopération internationale nous rappelle un double objectif que nous devons avoir en commun et sur lequel je voudrais insister sur ma courte, lors de ma courte intervention cet après-midi.

Le premier objectif est d'ordre général. Il passe par la pleine application des objectifs 2, 5 et 23 du Pacte sur la migration, lesquels objectifs prennent en compte des interactions entre la mobilité humaine et le changement climatique.

Ces objectifs sont clairs : ils indiquent l'urgence de renforcer l'analyse conjointe et le partage d'informations : d'élaborer des stratégies d'adaptation et de résilience, d'intégrer les considérations relatives au déplacement, d'harmoniser et d'élaborer des approches et des mécanismes aux niveaux sous-régional et régional. C'est peut-être prêcher parmi des convertis que de dire en cette enceinte, ce que je souhaite dire cet après-midi car je vois à la fois sans surprise et avec appréciation, que les États en présence aujourd'hui, sur le panel, sont tous des pays champions du pacte de Marrakech.

Il est également bon de rappeler que le Maroc a l'honneur de coprésider cette initiative actuellement et ce jusqu'en mars 2023 et que l'interaction entre la mobilité humaine et les changements climatiques constitue l'une des trois priorités de notre mandat en tant que co-président avec le Salvador dans la gestion de ce réseau des Champions du Pacte de Marrakech.

Le deuxième objectif, comme je le disais, est d'ordre plus pratique. En effet, les huit dernières années sont en passe de devenir les huit années les plus chaudes jamais enregistrées.

Selon le rapport de l'Organisation météorologique mondiale sur l'État provisoire du climat mondial en 2022, les signes révélateurs et les effets du changement climatique sont de plus en plus spectaculaires.

En particulier, l'Afrique est aujourd'hui le continent le plus touché par le phénomène nouveau des migrants climatiques, entre guillemets, alors que la migration reste dissociée de ses nombreuses et multiples causes profondes, voilà.

Comme cela vient d'être dit par Monsieur le Directeur, les estimations au niveau international les plus crédibles indiquent que près de 86 millions de migrants africains se déplaceront pour des raisons climatiques d'ici 2050, alors que le continent africain n'a pratiquement aucune responsabilité dans ce

phénomène destructeur qui est déjà en train de produire ces effets malheureux comme on le constate, l'Afrique étant responsable de moins de 2,5 % des émissions au jour d'aujourd'hui.

Nous devons donc formuler toute action en prenant en compte la nature bicéphale de la solution au déplacement forcé induit par les changements climatiques.

D'abord, ce qui est naturellement une nécessité vitale et ce qui est discuté aujourd'hui même, et pendant encore une semaine dans la région du Golfe, d'abord, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en faisant évoluer les économies des pays touchés vers des voies vertes et résilientes en menant des actions à long terme tout en développant les systèmes d'alerte précoce.

A titre d'exemple, créer des emplois dans le milieu agricole.

Pourquoi je parle du milieu agricole, parce que si nous restons en Afrique et en particulier dans notre région en Afrique de l'Ouest, 75 % des activités économiques sont au jour d'aujourd'hui liées aux activités agricoles.

Alors, il y a des problématiques que vous connaissez tous en termes d'accès à l'énergie parce que lorsque le paysan récolte, il doit protéger sa récolte et quand il n'y a pas d'accès à l'énergie, quand il n'y a pas logistique nécessaire, quand il n'y a pas les moyens de mobilité et transports nécessaires, vous imaginez que cette récolte est menacée dans son essence même. Et dont tout ce qui pourrait induire des revenus pour fixer les populations.

Et je crois que cela est très important à mettre en évidence, avec le fait qu'aujourd'hui, on nous dit que l'Afrique doit faire sa transition énergétique en passant par des voies impératives et obligatoires. Très bien.

Les pays développés se sont développés et naturellement nous ne les critiquons pas à cet égard, mais c'est un fait, ils se sont développés en exploitant massivement les ressources étant aujourd'hui, la cause principale des gaz à effet de serre.

Aujourd'hui nous-mêmes, en Afrique, nous sommes interpellés pour faire la transition énergétique avec des énergies coûteuses dont, naturellement, l'efficacité est liée à des investissements massifs et surtout à l'appropriation technologique.

Donc, j'ai choisi uniquement cet exemple pour dire que si nous voulons vraiment avoir de la prise sur les phénomènes migratoires liés au changement climatique, il y a à côté tous des procès, tout un processus à respecter dans notre interaction en tant qu'États Membre des Nations Unies, mais bien sûr avec tous les intervenants et naturellement, en particulier, des institutions comme les vôtres qui se chargent d'étudier le droit des travailleurs migrants et non seulement de les étudier, mais des appliquer.

Le Maroc est conscient de ces éléments. Il y dédiera d'ailleurs l'année prochaine, comme cela a été annoncé récemment lors des Assemblées générales des institutions de Brettons Woods, qui se sont tenues à Marrakech, au mois de décembre dernier, d'octobre pardon dernier, le Maroc a annoncé que qu'il dédiera à l'année prochaine quatre millions de tonnes de fertilisants au profit des pays du continent africain.

Vous savez que le Maroc est l'un des premiers pays producteurs de fertilisants dans le monde et donc cela ciblera près de 44 millions d'agriculteurs sur le continent africain dans 35 pays.

C'est déjà des opérations qui sont déployées, mais cette année il y aura, si vous voulez, une accélération. Cela nous permettra donc aussi de contribuer à la sécurité alimentaire sur notre continent, sécurité alimentaire bien sûr aussi pour essayer de stabiliser les populations.

C'est donc en associant ces deux observations, l'une d'ordre général, comme l'ai dit, et la deuxième, pratique, que les travailleurs migrants de notre point de vue, parties intégrante et essentielle de nos sociétés, que nous préviendrons précarité et vulnérabilité accrues face aux violations des droits de

l'homme. Comme tout autre droit humain, les migrants doivent jouir d'un environnement sain, ainsi que de leurs communautés d'accueil, de destination et de transit.

J'ai été ce matin même dans une réunion, je le disais, Monsieur le Président, de coordination entre le Groupe européen et le Groupe africain ici, à Genève, sur la question de la migration, en présence du Directeur général du Bureau international du Travail. Et j'ai profité de l'occasion pour insister énormément auprès de Monsieur le Directeur général du BIT, mais aussi sachons en particulier que les pays développés sont absents de l'exercice essentiel que vous poursuivez et ce n'est pas une critique là aussi encore, c'est un fait, j'ai interpellé pour que ce processus que nous faisons évoluer maintenant, au niveau de Genève, avec, nous l'espérons, des résultats que nous pourrions obtenir, qu'une attention particulière soit donnée aux recommandations de votre Comité sur la protection des travailleurs migrants, même si l'État n'a pas ratifié, même s'il n'est pas membre de la Convention, il est peut-être interpellé par vos différentes recommandations, et en particulier celles qui pourraient sortir du travail que nous faisons cet après-midi et que vous allez poursuivre dans le futur, monsieur le président.

Voilà donc au l'endemain de la COP 28, et en amont aussi du Forum mondial sur les réfugiés que nous allons avoir la semaine prochaine ici, à Genève, les droits des travailleurs migrants dans le contexte des changements climatiques se trouvent au cœur des enjeux internationaux.

Nous le rappelons, lors de notre inter... Nous le rappelions d'ailleurs, comme je l'ai dit à l'introduction lors de notre dernière intervention au sein de votre Comité, mais il est bon de le rappeler.

La ratification de la Convention sur les travailleurs migrants, comme dit par Monsieur le Directeur cet après-midi offre cet outil additionnel qui permettra d'assurer le plein respect des droits des migrants, y compris ceux qui font face aux changements climatiques.

Et vous vous rappelez, Monsieur le Président, très certainement, que dans notre interaction avec votre Comité, j'avais souligné le fait que la délégation marocaine, au sein du Conseil des droits de l'homme, à chaque fois qu'il y a un pays qui est soumis à la Revue des Pairs à l'Examen périodique universel, la recommandation du Maroc est toujours celle de demander à ratifier la Convention sur les travailleurs, les droits des travailleurs migrants de la part des pays qui ne l'ont pas encore fait.

Je vous remercie, Monsieur le Président, veuillez m'excuser de devoir m'éclipser dans quelques instants, mais le Maroc restera là, Monsieur le Conseiller poursuivra avec vous cet important débat.
Merci beaucoup, Monsieur le Président

FOR TRAINING PURPOSES ONLY